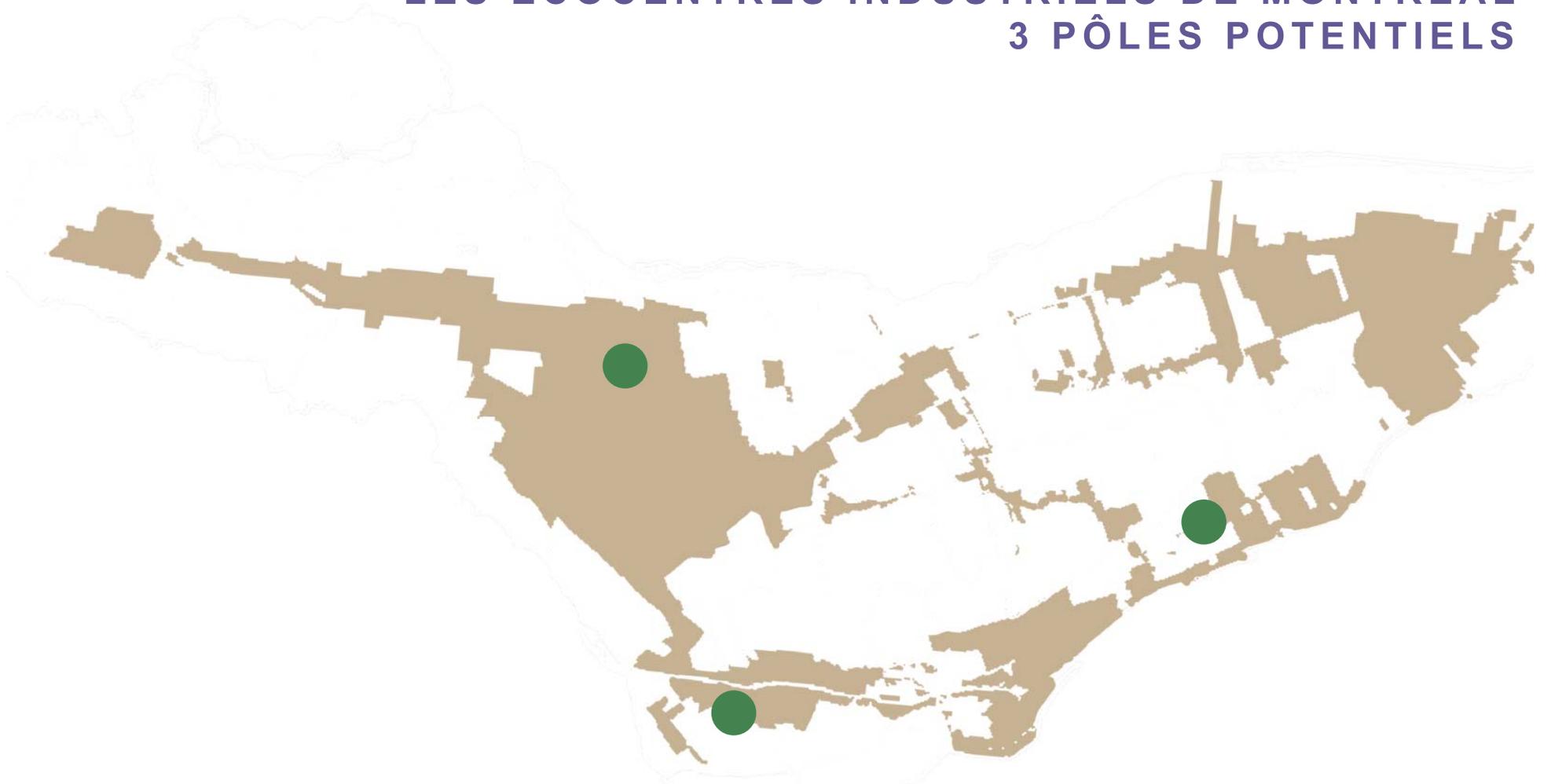


# LES ÉCOCENTRES INDUSTRIELS DE MONTRÉAL 3 PÔLES POTENTIELS



## COLLABOTEURS À LA RÉALISATION

Frederik Richard	Ni Environnement
Benoît Proulx, M Env.	Ni Environnement
Jean-Pierre Panet, ingénieur	Ville de Montréal

## PRÉSENTÉ À

Pierre Gravel  
Chef de division  
Service des infrastructures et de l'environnement  
Direction de l'environnement  
Division de la gestion des matières résiduelles  
Ville de Montréal  
Téléphone (514) 872-4404

## DOCUMENT PRÉPARÉ PAR



MAI 2005

Le présent document fait suite à une réflexion à l'égard de l'aménagement d'un réseau d'écocentres industriels sur l'île de Montréal. Il propose une orientation qui préconise la détermination de trois pôles industriels où l'implantation d'écocentres industriels permet de desservir l'ensemble du territoire.

Ce document présente donc de façon abrégée le contexte général, le concept de l'écocentre domestique, le concept d'écocentre industriel et son impact positif sur les gaz à effet de serre évités, la position des trois pôles industriels, les arrondissements desservis et une évaluation des besoins financiers.

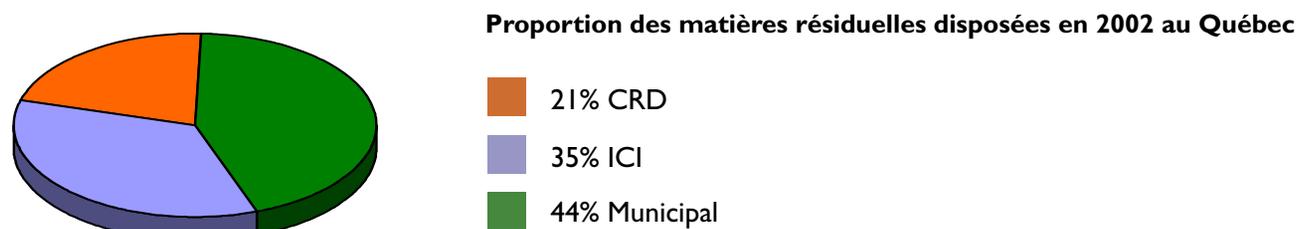
Enfin, il est impératif de mentionner que les motifs menant à favoriser l'aménagement d'écocentres industriels sont d'ordres environnementaux puisqu'ils touchent au but de se conformer au développement durable, mais ils sont aussi d'ordres pratiques puisque le défi d'atteindre les objectifs de la *Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008* passe par une gestion intégrée de tous les résidus générés sur un territoire donné.



LES ÉCOCENTRES INDUSTRIELS DE MONTRÉAL - 3 PÔLES POTENTIELS

Le Québec s'est doté d'une Politique intégrée de gestion des déchets en 1989, laquelle prônait la réduction de la quantité de matières résiduelles enfouies. En 1998, cette politique laissait sa place à la *Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Malgré ces interventions, la génération de matières résiduelles par habitant a augmenté de 50 % entre 1988 et 2002, passant de 1,02 à 1,51 tonne / personne / an.

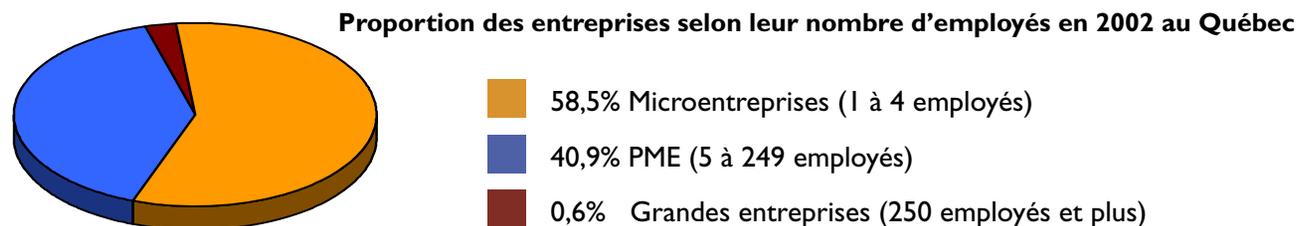
Selon les dernières données disponibles<sup>1</sup>, la quantité de matières résiduelles qui aboutit dans les lieux d'enfouissement au Québec (6,5 millions de tonnes au total) se répartit comme suit entre les trois grands secteurs :



<sup>1</sup> RECYC-QUÉBEC (2003). Bilan 2002 de la gestion des matières résiduelles au Québec – Cap sur 2008, Québec, 31 pages + annexes

Ainsi, on constate que les secteurs ICI (industries, commerces et institutions) et CRD (construction, rénovation et démolition) contribuent à plus de 55 % au remplissage des lieux d'enfouissement au Québec. Bien que ces secteurs récupèrent environ la moitié des matières résiduelles qu'ils génèrent, la Politique québécoise fixe les objectifs de récupération à atteindre d'ici 2008 à 80 % pour le secteur ICI et à 60 % pour le secteur CRD. Des interventions devront donc être réalisées dans les trois prochaines années afin que les objectifs soient atteints. On doit noter que les gestionnaires d'entreprises sont prêts à faire leur part et ne demandent qu'à être soutenus dans leurs efforts.

Sur l'Île de Montréal, on évalue à environ 40 000 le nombre d'établissements industriels, commerciaux et institutionnels. Ces établissements se répartissent comme suit en fonction de leur nombre d'employés :



L'écocentre est un lieu de récupération destiné d'abord aux citoyens résidentiels de l'Île de Montréal. Par apport volontaire, on y récupère des matières qui ne sont pas appropriées pour la collecte régulière des ordures ou la collecte sélective. Il s'agit notamment des vêtements portables, des objets encombrants, des matériaux de construction, des résidus verts et des résidus domestiques dangereux (RDD). Le tri à la source de ces matières permet la mise en valeur des matières recyclables et ainsi réduire la masse des résidus enfouis. L'écocentre est un lieu où les matières triées sont accumulées pour ensuite être transportées de façon plus écologique vers des sites de traitement.

Au-delà de sa fonction de récupération, l'écocentre se veut un lieu d'éducation et de sensibilisation à la gestion écologique des matières résiduelles.

On compte actuellement, sur l'Île de Montréal, six écocentres répartis dans les secteurs centre et est. Bien que les écocentres soient à la base destinés aux résidents, ils sont fortement sollicités par des petits entrepreneurs. En saison estivale, jusqu'à la moitié des visiteurs peuvent être des entrepreneurs, notamment refusés aux écocentres domestiques. Aujourd'hui, trois des six écocentres de Montréal acceptent les entrepreneurs, moyennant l'application d'un tarif en fonction du volume et du type de matières apportées, mais ces écocentres ne sont pas aménagés adéquatement pour répondre à cette nouvelle demande.

Sur une base annuelle, un écocentre accueille environ 30 000 visiteurs et il reçoit en moyenne près de 9 000 tonnes de résidus. Lorsque des entrepreneurs sont acceptés, on peut prévoir jusqu'au double de cette quantité de matières. En 2004, les écocentres montréalais ont reçu près de 250 000 visiteurs avec un taux de récupération de 70%.



L'écocentre à volet industriel, en plus d'ouvrir ses portes aux citoyens offre une gamme de services collectifs basés sur les besoins réels exprimés par les entreprises. Ces services misent sur la collaboration de plusieurs gestionnaires d'établissements à des fins communes, par exemple :

- services-conseils** relatifs à la mise en place, la modification ou la révision de mesures de gestion des matières résiduelles;
- gestion collective** de certaines catégories de matières résiduelles;
- maillage d'entreprises** par la création d'une table d'échange;
- sessions de formation** spécifiques en gestion des matières résiduelles;
- soutien aux entreprises** sur le plan de la synergie des sous-produits (Bourse de matières secondaires).

L'écocentre à volet industriel se distingue aussi par une infrastructure adaptée aux besoins des petites et moyennes entreprises et des commerces. Sensibilisées aux enjeux actuels, ces PME qui représentent 99,4 % des entreprises sur l'Île de Montréal, ont un besoin commun : être soutenues dans leur démarche de réduction des impacts nuisibles de leurs opérations sur l'environnement.



LES ÉCOCENTRES INDUSTRIELS DE MONTRÉAL - 3 PÔLES POTENTIELS

## PROJET D'ÉCOCENTRE INDUSTRIEL évaluation des émissions de gaz à effet de serre évités

Il est prévu que 20 000 tm de résidus transiteront annuellement par chaque écocentre industriel à la suite du passage de plus de 30 000 visiteurs dont la moitié est composée de citoyens résidentiels. Cette évaluation est basée sur les données démographiques et industrielles de Montréal. De cette masse, au moins 70 % sera réacheminé vers des filières de mise en valeur plus écologique.

**Ce résultat entraîne des impacts environnementaux positifs sur plusieurs paramètres environnementaux, en particulier :**

- **Une diminution de 45% des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) reliées au transport routier des résidus**

Le fait de centraliser des matières résiduelles à l'écocentre permet de rationaliser le transport routier de ces résidus vers leur lieu de disposition ou de traitement.

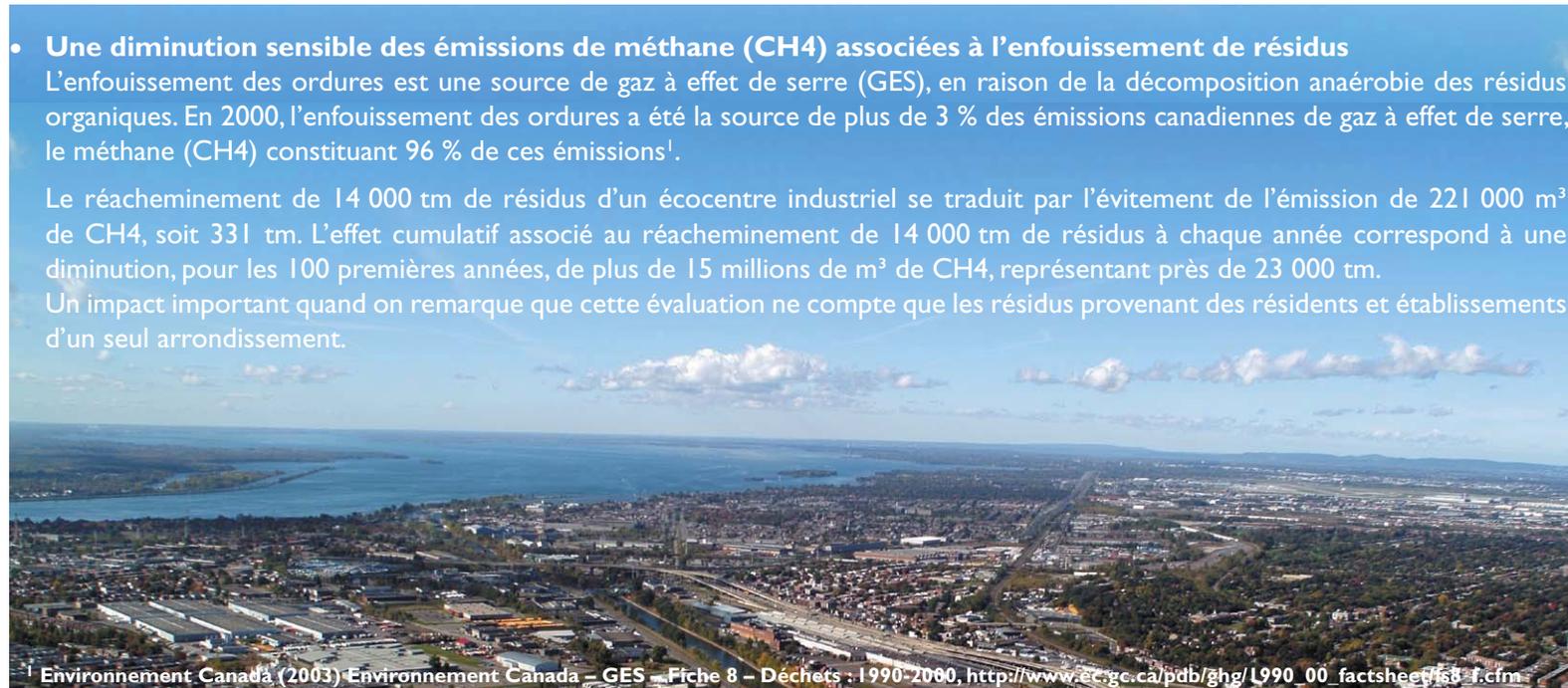
Les émissions annuelles de CO<sub>2</sub> ainsi évitées par les résidants et les établissements d'un arrondissement moyen sont évaluées à 87 000 kg, soit une diminution de 45 % des données du système de référence actuel.

- **Une diminution sensible des émissions de méthane (CH<sub>4</sub>) associées à l'enfouissement de résidus**

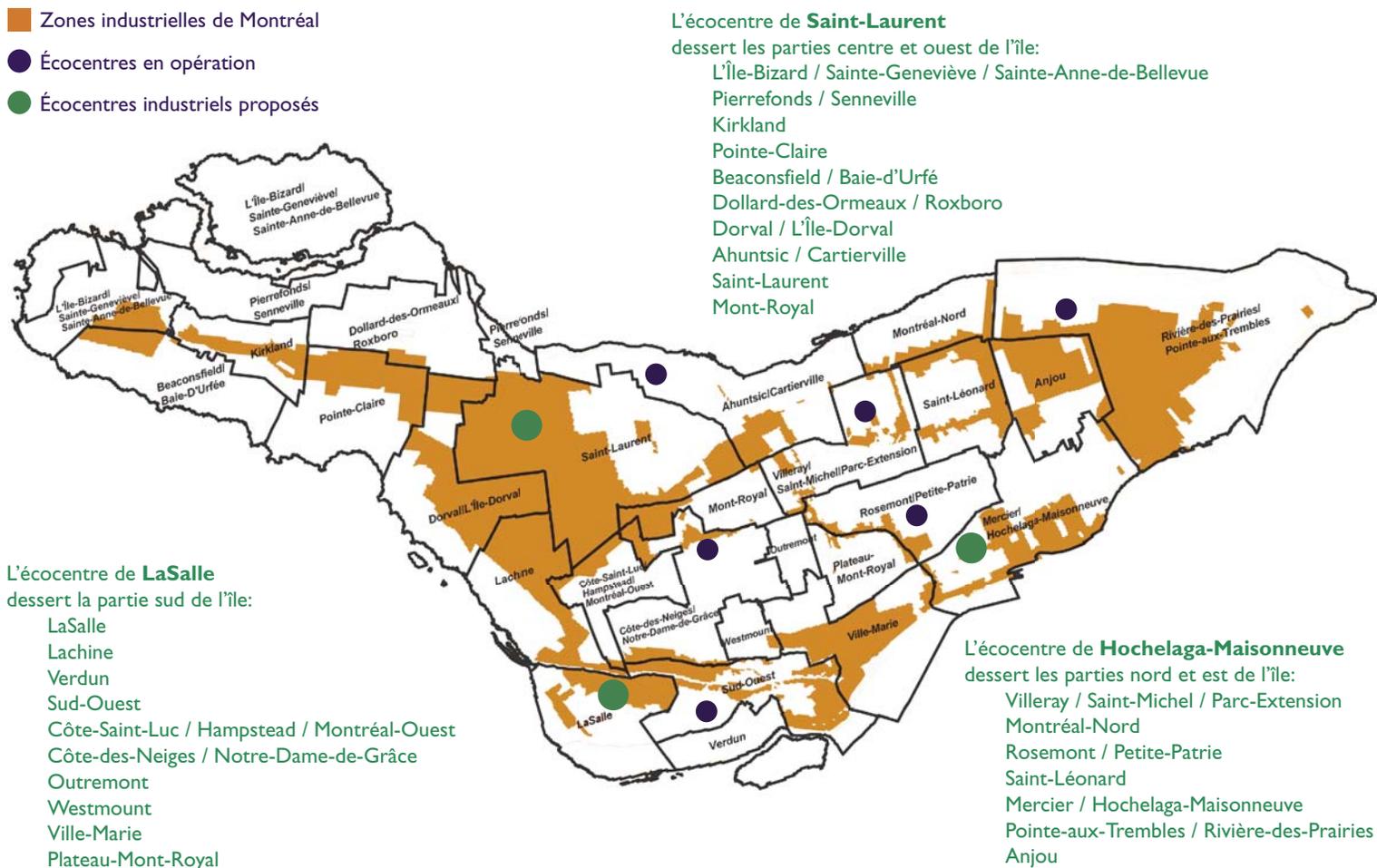
L'enfouissement des ordures est une source de gaz à effet de serre (GES), en raison de la décomposition anaérobie des résidus organiques. En 2000, l'enfouissement des ordures a été la source de plus de 3 % des émissions canadiennes de gaz à effet de serre, le méthane (CH<sub>4</sub>) constituant 96 % de ces émissions<sup>1</sup>.

Le réacheminement de 14 000 tm de résidus d'un écocentre industriel se traduit par l'évitement de l'émission de 221 000 m<sup>3</sup> de CH<sub>4</sub>, soit 331 tm. L'effet cumulatif associé au réacheminement de 14 000 tm de résidus à chaque année correspond à une diminution, pour les 100 premières années, de plus de 15 millions de m<sup>3</sup> de CH<sub>4</sub>, représentant près de 23 000 tm.

Un impact important quand on remarque que cette évaluation ne compte que les résidus provenant des résidents et établissements d'un seul arrondissement.



Il est recommandé d'implanter un réseau de trois écocentres industriels desservant environ 10 000 à 15 000 établissements et entreprises chacun afin de couvrir l'ensemble de l'Île de Montréal. La position de ces écocentres est basée sur la répartition des zones industrielles sur l'Île selon trois pôles de densité. Elle fait en sorte que chaque écocentre industriel dessert à peu près autant d'arrondissements.



## LES ÉCOCENTRES INDUSTRIELS DE MONTRÉAL - 3 PÔLES POTENTIELS

Le nombre accru de visiteurs, la quantité supérieure de matières qui y transitent et le besoin d'une aire de dépôt de matériaux en vrac influencent les paramètres d'aménagement et d'opération d'un écocentre industriel. L'écocentre industriel se distingue par les caractéristiques suivantes :

- superficie totale du site accrue dont une partie est réservée pour le dépôt en vrac;
- espace couvert pour réaliser le tri des matériaux en vrac;
- bâtiment d'accueil comportant une salle multifonctionnelle pour les séances de formation et les rencontres de la table d'échange, ainsi qu'un espace équivalent pour loger les services collectifs;
- présence d'au moins 12 conteneurs en périphérie de la plateforme;
- entrepôt de résidus domestiques dangereux plus spacieux;
- chariot élévateur (entrepôt du réemploi) et chargeuse (tri et manipulation des matériaux en vrac);

Globalement, il est estimé que le coût d'implantation d'un écocentre à volet industriel<sup>1</sup> s'élève à environ 3,4 M\$ comparativement au coût d'un écocentre domestique de 2,3 M\$. À cette somme, il faut ajouter le coût d'achat du terrain et les coûts de décontamination du site.

L'étude du projet d'implantation d'un écocentre industriel démontre sans équivoque que le retour sur l'investissement requis est réalisé très rapidement avec la coopération conjointe des secteurs privés et municipaux.

Le financement des services collectifs est par ailleurs assuré par la mise en place de modèles de gestion participative impliquant les deux secteurs comme par exemple le développement d'une bourse des matières secondaires. Réduire collectivement les impacts nuisibles de la consommation et de la production de matières résiduelles, voilà une formule gagnante de développement durable.



<sup>1</sup> Selon le Plan de conception et de mise en œuvre de l'écocentre à volet industriel de LaSalle (2004).



NORME INTERNATIONALE ENVIRONNEMENT  
1 800 694-1216

<http://www.ni-corporation.com>

[nicorp@netrover.com](mailto:nicorp@netrover.com)

**BUREAU DE MONTRÉAL**  
911, rue Jean-Talon Est,  
bureau 325-B,  
Montréal (QC) H2R 1V5  
Téléphone : (514) 270-1102  
Télécopieur (514) 270-1104

**BUREAU DE QUÉBEC**  
4600, boulevard Henri-Bourassa,  
bureau 228  
Québec (QC) G1H 3A5  
Téléphone : (418) 624-1105  
Télécopieur : (418) 624-1105



